

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 2101
94 - Val-de-Marne
ASSOCIATIONS
Modifications

Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne

Ancien titre : COLLECTIF DES FEDERATIONS NATIONALES DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES

Nouveau titre : **FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES (FFATP).**

Nouvel objet : rassembler les personnes et les associations d'arts et traditions populaires qui se consacrent au folklore, réalisent des recherches, des études et mettent en pratique les danses, les chants, les musiques et les traditions ancestrales, pour en assurer la conservation et la transmission ; établir des relations suivies avec les différents ministères, les institutions internationales et leurs représentants concernés par les objectifs définis au sein de la ffatp, sur des thèmes communs ayant un rapport avec la diffusion, la protection et la sauvegarde du folklore et des traditions ; réfléchir à la pédagogie des arts et traditions populaires, d'initier, de participer à des opérations ou des manifestations d'intérêts communs ; promouvoir la connaissance du folklore auprès du public, de la représentation nationale, internationale et notamment européenne

Siège social : 10, avenue Joffre, 94700 Maisons-Alfort.

Date de la déclaration : 26 février 2019.